

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 10/01/2020

---

### **SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LA CARSAT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ SUR LE CHAMP DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET DES RISQUES PROFESSIONNELS**

---

À Dijon, le Vendredi 10 janvier 2020

*Le vendredi 10 janvier 2020 à 15h dans les locaux de la Carsat Bourgogne-France-Comté, le président de l'USH BFC Eric Philippart, la directrice de l'accompagnement des publics fragiles (DAPF) de la Carsat Amélie Colomb et le directeur des risques professionnels (DRP) de la Carsat Marc Duchet, ont signé une convention.*

#### **UNE CONVENTION BIPARTITE**

Deux principaux enjeux identifiés conjointement font l'objet du partenariat entre la Carsat et l'USH de Bourgogne-Franche-Comté : **l'accompagnement au vieillissement et la prévention des risques professionnels.**

Le rapprochement permettra aux deux parties de disposer d'une **meilleure visibilité de leurs offres de service réciproques** sur les champs de la perte d'autonomie et des risques professionnels et **de mieux les relayer et mobiliser** sur les territoires au profit des populations logées.

Cette convention ouvrira également la possibilité aux deux parties de travailler sur des sujets prospectifs comme le développement du numérique ou d'autres sujets innovants à identifier.

#### **L'ACCOMPAGNEMENT AU VIEILLISSEMENT**

Le vieillissement de la population est particulièrement prégnant Bourgogne-Franche-Comté, le partenariat qu'engagent l'USH BFC et la Carsat BFC vise à renforcer leurs actions et leur connaissance commune des locataires retraités du parc social.

Il vise également à :

- **Renforcer la mobilisation** par le mouvement HLM des aides mises en œuvre par l'Assurance retraite ;
- **Rapprocher les cultures professionnelles** des bailleurs sociaux et de l'Assurance retraite afin que les outils mis en place soient complémentaires ;
- **Mettre en valeur** ce partenariat auprès des locataires, des acteurs professionnels et institutionnels dans l'apport de solutions diversifiées en vue de répondre aux besoins des locataires du régime général.

## LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les enjeux pour les bailleurs sociaux et la Carsat BFC sont de préserver la santé et d'assurer la sécurité des salariés, d'améliorer les conditions de travail dans les entreprises et sur les chantiers, et d'améliorer le bilan économique et social de chaque opération (coût, délai, qualité) en organisant de façon adaptée les chantiers concernés.

La présente convention a pour objectif de :

- **Nouer des relations partenariales plus structurantes** dans une logique « d'intérêt réciproque » entre l'USH BFC, les bailleurs sociaux et la Carsat BFC ;
- **Donner les moyens aux bailleurs sociaux et aux entreprises :**
  - > De prendre en compte en amont des projets la prévention des risques professionnels ;
  - > De mettre en œuvre, en phase chantier, les bonnes pratiques de prévention.

**Durée de la convention : de la date de la signature au 31 décembre 2022.**

### À propos de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est un organisme de sécurité sociale en charge de 3 grandes missions : la préparation et le paiement de la retraite des salariés du régime général, l'accompagnement et l'aide des retraités et des assurés en difficulté et la prévention et la tarification des risques professionnels.

### À propos de l'Union Sociale pour l'Habitat de Bourgogne-Franche-Comté : tête de réseau du mouvement HLM en région

De statut associatif, présidée par Eric PHILIPPART, administrateur de la coopérative Demeures de Saône, elle regroupe 33 organismes, constructeurs, bailleurs ou financeurs, acteurs majeurs de la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat. Elle est membre de la Fédération Nationale des Associations Régionales HLM (FNAR) et de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), confédération nationale. Véritable « tête de réseau », l'USH de Bourgogne-Franche-Comté développe et met en œuvre le projet régional HLM BFC 2019-2024 et a en charge la représentation du mouvement HLM auprès des pouvoirs publics, du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et de divers partenaires et acteurs économiques de l'habitat au niveau régional.

## Contacts presse

Floriane Tran Tao et Anthony Poulachon

[dijonmarketingcom@carsat-bfc.fr](mailto:dijonmarketingcom@carsat-bfc.fr)

Tél : 03.80.33.12.28 | 03.80.33.13.74